

Intervention sur la demande de subvention au FISAC

(Conseil Municipal du 18.11.09)

1) Le constat de 2007

Rappelons qu'en 2007, un rapport avait sur le commerce à Châtillon avait été effectué par la Chambre de Commerce et d'industrie. Que nous disait le rapport ?

Que depuis des années, le commerce à Châtillon souffre de maux grandissants. Ce que confirme l'enquête de terrain réalisée par la CCI en 2007 auprès de commerçants et de consommateurs, à savoir (citation) :

- une fonction de coeur de ville limitée,
- une visibilité à améliorer,
- une attente dominante en termes de circulation piétonne, de trottoir, de conditions de circulation et de stationnement,
- une offre commerciale qui présente de réelles lacunes, une « rupture de fréquentation » entre :
 - Châtillon et les lieux d'évasion du pouvoir d'achat que sont Vélizy (42%), le centre-ville de Clamart (12%) et Montparnasse (11%)
 - le fonctionnement désarticulé des rues de la mairie et rue Gabriel Péri
 - un centre-ville en concurrence exacerbée avec la porte nord et ses grandes surfaces spécialisées

Cela pour le Centre Ville. Nous pouvons ajouter à ce constat réaliste deux autres :

- un « centre Mermoz » isolé qui s'enfoncé malgré le dynamisme de quelques commerçants locaux
- un « marché forain » qui, étriqué comme l'est le « marché alimentaire frais » enterré et enclavé, souffre de plus énormément de la baisse du pouvoir d'achat de la population.

En conclusion, la chambre de commerce avait dressé un bilan très sombre de l'évolution passée de notre commune dans son rapport au commerce : une profession qui se languit, voir se meurt, tout particulièrement au centre-ville où *1 professionnel enquêté sur 3 considère que l'évolution est négative*, le turn over est considérable (près de *1 commerçant sur 2 est installé depuis moins de 5 ans*), *1 sur 5 envisage de céder la place à brève échéance bien que 9/10 aient moins de 55 ans* !

Face à ce constat un peu sombre, la décision avait été prise de faire appel aux subventions du FISAC (fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) qui existe depuis 1989 mais que manifestement la municipalité a découvert seulement en 2007

Le tableau qui nous est dressé aujourd'hui de la première tranche demandée au FISAC ne reflète pas la délibération que nous avons votée au conseil municipal du mois d'avril 2008. En effet, aux actions indiquées, s'ajoutait alors une 8^{ème} action extrêmement conséquente puisqu'il s'agissait de la réfection du parking république pour 156 000 €, réfection qui a complètement disparu des tableaux qui nous sont maintenant présentés, qui de ce fait ne correspondent pas aux délibérations exactes.

2) Quelles ont été les réalisations ?

Au vu du rapport qui nous est présenté, on peut dire que presque rien n'a été réalisé.

Certes un manager du commerce a été embauché, et cette action a été réalisée à 100%. Mais pour tout le reste, quelle piètre réalisation – Moins d'un tiers des actions prévues ont été réalisées !

Action programmée	Coût prévu	Action réalisée	%
Etude d'évaluation des motivations et freins à la fréquentation du marché	5 650		
Opération collective de communication et de promotion du commerce	23 600	3 062	13%
Opération collective d'animation commerciale	31 200	3 957	13%
Promotion du savoir faire des commerçants par la mise en place d'un programme TIC	3 600	1 200	33%
Aide à la rénovation des vitrines	48 000	24 400	51%
Total	112 050	32 61	29%

SUBVENTION FISAC

49 ;638

15.650

44%

48%

Coût réel pour la ville

62.412

16.969

Le tableau est il plus engageant au niveau des investissements ?

Moins d'un quart des actions prévues ont été réalisées !

Action programmée	Coût prévu	Action réalisée	%
Réfection des vitrines commerciales	180 000	90 000	50%
Création et mise en place de signalétiques	61 152	0	0%
Rénovation du parking république	156 750	0	0%
Total	397 902	90 000	23%

SUBVENTIONS FISAC	67.000*	15.939
	17%	18%
Coût réel pour la ville	330.902	74.061

(Nb : Estimation de la subvention du parking république à 70% de celle sollicitée)

Pourquoi ce constat, alors que le FISAC avait accordé un montant de subventions assez conséquent : 44 % des coûts de fonctionnement et 17 % des investissements ?

- Manque d'adhésion des commerçants ?
- Manque de préparation des projets ?
- Manque de budget ? abandon de la rénovation du parking République (pas de travaux effectués non repris dans le 2^{ème} tranche, contrairement à la signalétique).
- Autres ???

3) Et pourtant, il est demandé, sans justification de cette situation, le vote de la deuxième tranche alors que la ville n'a été dans la capacité de mener à bien les objectifs de la première tranche, c'est-à-dire les quelques actions de base nécessaires pour la revitalisation de son commerce .

4) Quelques exemples d'actions à entreprendre à notre sens

- L'impulsion d'animations thématiques ciblées et régulières autour de thèmes particuliers. (journée du livre et de la presse, journée de l'artisanat par exemple)
- La réelle redynamisation du commerce du centre ville et pas seulement de l'ilot dit cœur de ville. Il faut comprendre également la rue de la mairie, le boulevard de la liberté de manière à créer comme nous l'avons souvent dit une véritable boucle commerciale.
- Une refonte complète du marché central de manière à le désenclaver
- De nouvelles conditions de circulation de manière à éviter le flot continu de voitures, nuisible au commerce.
- La recherche active de nouveaux commerces comme par exemple des commerces pour les jeunes générations (cybercafé ...)
- De nouveaux commerces à rechercher pour le centre Jean Mermoz.
- La création d'un marché de fin d'après midi à Maison Blanche sur le modèle du marché d'Issy Les Moulinaux

Au global, un plan ambitieux de redynamisation du commerce et de l'artisanat est à construire avec les commerçants, au lieu seulement des quelques demandes faites au FISAC. Lesquelles, non seulement ne sont pas ambitieuses à la hauteur des besoins, mais risquent, comme dans la première tranche et si la ville n'est pas plus active sur le sujet, d'être réalisées à moins de 25 % !